

Chasse : l'espoir vient de Malte

LESPARRE Lors de l'assemblée générale de l'Union girondine de défense des chasses traditionnelles (UGDCT) à Lesparre, samedi 18 avril, a été évoquée la dérogation encadrée accordée à Malte par la Cour européenne pour chasser la tourterelle au printemps.

Le 11 avril dernier, la population a approuvé par référendum le principe de cette chasse à une courte majorité. Ce résultat, ajouté à la récente décision du Conseil d'État qui semble laisser la porte ouverte au principe d'une dérogation pour la France, redonne du baume au cœur des chasseurs et faisait dire au président de l'association Éric Sicard : « Si on obtient une dérogation, ça ne sera pas l'eldorado, mais on pourra chasser. C'est notre seule porte de sortie ». Pascale Got, députée du Médoc, avait d'ailleurs déclaré auparavant : « Il faut de l'intelligence dans ce dossier, et une dérogation adaptée pourrait arranger les choses. »